

TOPSIN[®] 500 SC



Fongicide

Céréales • Pois • Haricots

Composition	thiophanate-méthyl 500 g/L
Famille	benzimidazoles
Formulation	suspension concentrée (SC)
A.M.M.	n° 2080103

Mode d'action - Propriétés

Topsin[®]500 SC est un fongicide qui agit par contact et systémie, son action est préventive et curative.

Usages et doses homologués

Topsin[®]500 SC est homologué pour le traitement des parties aériennes.

Culture	Maladie	Dose	DAR ¹	LMR ² (mg/kg) Thiophanatemethyl	LMR ² (mg/kg) Carbendazime
Blé (y compris triticales et épeautre)	Fusarioses	1,5 L/Ha	BBCH 71 ³	0,05	0,1
Seigle					
Avoine					
Orge	Pourriture grise et sclérotinioses Uniquement autorisé sur Sclerotinia	1,6 L/Ha	28 jours	0,1	0,1
Légumineuses potagères sèches (fève sèche, haricot sec, pois sec, chiche et lentille sèche)					
Pois écosés frais					
Haricots frais	Maladies des taches foliaires Uniquement autorisé sur les maladies à sclérotés	1,6 L/Ha	non concerné	-	-
Légumineuses fourragères porte-graine (lotier, luzerne, sainfoin, trèfle, vesce)					

¹ DAR = Délai Avant Récolte

² Limite Maximale de Résidus (Les LMR en vigueur sont consultables sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/sanco_pesticides).

³ Ne pas utiliser Topsin[®] 500SC au-delà du stade BBCH 71 (stade aqueux : les premières graines ont atteint la moitié de leur taille finale).

Nombre maximal d'application par an :

- Céréales, Pois : 1

- Haricots, légumineuses fourragères porte-graine et légumineuses potagères sèches (autres que les pois) : 2 (intervalle entre applications : 10-15 jours).

Recommandations d'emploi

• **Céréales** : l'emploi de **Topsin[®] 500 SC** doit s'envisager dans le cadre d'un itinéraire agronomique privilégiant des mesures préventives visant à limiter les fusarioses : choix du précédent cultural, gestion des résidus de culture (enfouissement, broyage), choix variétal. Le climat étant un facteur prépondérant dans l'apparition des fusarioses, la décision de traitement avec **Topsin[®] 500 SC** peut être facilitée par le recours à des grilles de décision/modèles de prévision. Appliquer **Topsin[®] 500 SC** lors de la floraison ; les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'application est effectuée durant la 1^{ère} partie de la floraison, soit entre les stades BBCH 61 et 65. Respecter la dose d'emploi homologuée, même dans le cas d'utilisation en mélange. En présence de *Microdochium* spp, il est recommandé d'associer **Topsin[®] 500 SC** à un fongicide compatible et efficace contre ce champignon.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

- **Haricots et pois frais - Légumineuses** : Pour lutter contre la sclérotiniose sur pois, appliquer **Topsin® 500 SC** uniquement au début de la floraison.
Sur haricots et fèves, appliquer **Topsin® 500 SC** à l'apparition des premières fleurs et renouveler l'intervention 10-15 jours plus tard si la pression de maladie le justifie.
- Afin de lutter contre la pourriture grise et les anthracoses sur l'ensemble de ces cultures, il faut associer **Topsin® 500 SC** à un fongicide compatible et efficace contre ces champignons.

Gestion du risque d'apparition de résistances

Remarque importante : l'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, il est conseillé d'alterner ou de mélanger, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

Appliquer **Topsin® 500 SC** en respectant la dose homologuée, même dans le cas de mélange.

- Céréales et pois : ne pas dépasser 1 application par saison.
- Haricots et légumineuses : lorsqu'une seconde application est réalisée, il est impératif d'associer **Topsin® 500 SC** à un autre fongicide à action anti-sclerotiniose afin de limiter le risque d'apparition de résistances.

Compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur .

Préparation de la bouillie

Topsin® 500 SC s'utilise en pulvérisation après dilution dans l'eau. Bien agiter avant ouverture pour assurer une totale remise en suspension. Remplir la cuve à 1/2 d'eau, mettre sous agitation, verser la quantité de **Topsin® 500 SC** nécessaire puis compléter le remplissage. Maintenir l'agitation jusqu'à la fin de la pulvérisation.

Précautions d'emploi

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, à l'abri de la lumière, à la température ambiante, dans un endroit sec et bien ventilé et fermant à clé. **Température de stockage recommandée : 0°C - 40°C.**
- Pendant toute la durée de manipulation du produit et de son application, veiller à porter une tenue de protection adaptée.

Pour la protection de l'opérateur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé pendant le mélange/chargement, l'application et le nettoyage du pulvérisateur.
- Dans le cas d'une application avec un tracteur équipé d'une cabine, le port de gants est recommandé dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.
- En complément du vêtement de travail, le port d'un vêtement de protection contre les produits chimiques liquides (tablier ou blouse) certifié catégorie III type 3 est recommandé lors du mélange/chargement et nettoyage du pulvérisateur.
- Le port d'une protection respiratoire de type A2P3, certifiée EN 14387, est recommandé pendant le mélange/chargement et le nettoyage du pulvérisateur.

Pour la protection du travailleur :

- Le port de gants en nitrile, certifiés EN 374-3, et d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m² avec traitement déperlant est recommandé.
- Par ailleurs, il est nécessaire de respecter le délai de rentrée sur la parcelle après traitement et d'intervenir sur une culture sèche.

Premiers secours

Consulter la fiche de données de sécurité.

Topsin® 500 SC (contient du Thiophanate-méthyl)**ATTENTION**

- H302** Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P202** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières et brouillards de pulvérisation.
P264 Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.
P280 Porter des gants et un vêtement de protection pendant toutes les phases d'utilisation du produit.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
P501 Eliminer le contenu/récipient comme un déchet dangereux

EUH208 Contient du thiophanate-méthyl, du 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol3-one et du 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

- SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Porter des gants et des vêtements de protection pendant toutes les opérations de mélange/chargement et de traitement.
 Délai de rentrée dans la culture : 48 heures.

Dangereux. Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur Internet (www.quickfds.com) et sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. En cas d'urgence, appeler le 15 ou un centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude (N°0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident appeler le 01.72.11.00.03 (Certis Carechem, numéro d'urgence 24h/24h).

Homologation CERTIS Europe BV et ® Marque déposée Nippon Soda Co Ltd.

Conditionnement

Conditionnement	Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon 5 L	carton 4 x 5 L	40 cartons = 800 L	20 L
Bidon 20 L	-	32 bidons = 640 L	20 L

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyto-data.com. Distribué par Certis Europe B.V. succursale France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée - 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – V7 - 06/2017